



ZÉRO TOLÉRANCE

VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES AU TRAVAIL

Pour vous protéger, signalez-les, et demandez à ce que cela cesse.



MODÈLE DE QUESTIONNAIRE RELATIF AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

“

ZÉRO TOLÉRANCE POUR LE SEXISME ET LE HARCELEMENT SEXUEL AU TRAVAIL NOTRE ENTREPRISE EST ENGAGÉE

”


CHANCÉ GAL


AGISSEMENTS SEXISTES – HARCELEMENT SEXUEL

- Q1** Avez-vous déjà été témoin de propos ou comportement(s) sexistes dans l'entreprise ?
 Oui, j'en ai déjà été témoin Oui, j'en ai moi même été victime
 Non Pas d'avis
- Q2** Si oui, combien de fois avez-vous pu le constater pour vous ou vos collègues ?
 Une fois Quelques fois
 Fréquemment Je ne sais pas
- Q3** Si vous les avez constatés, ces propos ou comportements concernaient-ils ?
 Une femme Un homme Les deux
- Q4** Avez-vous entendu ou subi des blagues sexistes ?
 Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q5** Avez-vous été victime d'insultes ou d'injures liées au fait d'être une femme, un homme, sur votre lieu de travail ?
 Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q6** Est-ce que des images que vous estimez dégradantes sont (ou ont été) présentes sur votre lieu de travail ?
 Oui Non
- Q7** Si oui, sous quelle forme ?
 Calendrier, Affichage
 Images pornographiques sur les écrans d'ordinateur
 Messages électroniques, Magazines
 Autres, Précisez :

Q8

Est-ce que quelqu'un vous a imposé verbalement, texto, lettre, mail... des propos à connotation sexuelle ? Plusieurs réponses possibles

Remarques sur votre physique ou vos vêtements

Questions de confiance sur votre vie sexuelle

Invitations ou demandes sexuelles explicites

Non, vous n'avez pas connu de tels agissements

Autres, Précisez :

Q9

Est-ce que quelqu'un a eu des attitudes insistantes et gênantes pour vous (regards insistants, jeux de langue, actes sexuels mimés...) ?

Jamais

Une fois

Plusieurs fois

Q10

Est ce que quelqu'un vous a imposé des gestes non désirés (toucher des cheveux, des mollets, du cou, massage des épaules, baisers dans le cou,...) ?

Jamais

Une fois

Plusieurs fois

Q11

Avez-vous eu affaire à un voyeur.euse, dans les toilettes ou les vestiaires par exemple ?

Jamais

Une fois

Q12

Qui sont les auteur.es de ces faits ? Plusieurs réponses possibles

Collègues

Supérieur.es hiérarchiques

Subordonné.es

Usager.ères client.es

Q13

A qui en avez-vous parlé dans l'entreprise ? Plusieurs réponses possibles

À personne

À vos collègues

À votre hiérarchie

Au syndicat, aux délégué.es

Au médecin du travail (infirmier.ères)

Vous ne souhaitez pas répondre





AGRESSIONS SEXUELLES

- Q14** Est-ce que quelqu'un, dans le cadre de votre travail a, contre votre gré, touché vos seins, vos fesses ou vos cuisses...?
Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q15** Est-ce que quelqu'un vous a embrassé.e ou a tenté de le faire contre votre gré ?
Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q16** Est-ce que quelqu'un vous a forcé.e à faire ou subir des attouchements sur le sexe (même par-dessus les vêtements) ?
Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q17** Est-ce que quelqu'un est parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ?
Jamais Une fois Plusieurs fois
- Q18** Qui sont les auteur.es de ces faits ? Plusieurs réponses possibles
Collègues Supérieur.es hiérarchiques
subordonné.es Usager.ères, client.es
- Q19** A qui en avez-vous parlé dans l'entreprise ? Plusieurs réponses possibles
À personne À vos collègues
À votre hiérarchie Au syndicat, délégué.es
Au médecin du travail (infirmier.ères)
Vous ne souhaitez pas répondre
- Q20** En avez-vous parlé à quelqu'un en dehors de l'entreprise ?
Plusieurs réponses possibles
À une association À un syndicat
À l'inspection du travail À personne
Au médecin du travail À un.e assistant.e social.e
Au médecin traitant (ou professionnel.le de la santé)
À des membres de votre famille, à des proches
À quelqu'un d'autre...
- Q21** Votre employeur.se était, au moment des faits :
Une entreprise privée
Un employeur public (Collectivités territoriales, hôpital public...)
Une association



SI VOUS AVEZ SUBI UN PLUSIEURS FAITS DÉCRITS :

- Q22** Les faits décrits ont-ils eu des conséquences sur vos conditions de travail ou sur votre emploi ?
Oui Non
- Q23** Si oui plusieurs réponses possibles
Vous avez été entendu.e, soutenu.e
L'auteur.e a été sanctionné.e
Vous n'avez pas été sanctionné.e officiellement mais votre travail a été entravé (mise au placard, désinformation, brimades, isolement, charge de travail supplémentaire, etc...)
Vous avez été sanctionné.e (rétrogradation, avertissement, blâme, mise à pied, mutation, licenciement, non renouvellement de votre contrat)
Vous avez démissionné
- Q24** Ces faits ont eu des conséquences sur votre santé : plusieurs réponses possibles
Peur d'aller au travail Inaptitude
Autres, Précisez :
- Q25** L'auteur.e a t'il ou t'elle été sanctionné.e ?
Oui Non
- Q26** Les faits décrits ont-ils eu des conséquences sur votre vie personnelle (déménagement, problèmes de santé, séparation...) ?
Oui Non
- Q27** Avez-vous engagé des procédures judiciaires ?
Oui Non
- Q28** Si oui Plusieurs réponses possibles
Avez-vous déposé une main courante ?
Avez-vous déposé une plainte au commissariat ou à la gendarmerie ?
Avez-vous saisi le conseil des prud'hommes ?
L'auteur des faits a-t-il été condamné par la justice ?
- Q29** Avez-vous obtenu gain de cause ?
Oui Non

**Contacts
Réunion**



Défenseur des droits

didier.lefevre@defenseurdesdroits.fr
www.defenseurdesdroits.fr
02 62 55 15 16

Chancegal

chancegal1@orange.fr
www.chancegal.com
02 62 97 60 29